PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999) - matrice GDE (Goals for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière - ciaprès nommé « enseignant » - d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

- MATINÉE :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques							
Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée: 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débuter la formation dans de bonnes conditions.							
Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.							
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes	Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presqu'accident rencontrées, etc.)							
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.							
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres.	Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.							





74% POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ CONTRE 55% POUR LA FILIÈRE CLASSIQUE P



LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE EST EN MOYENNE MOINS ONÉREUSE QUE LA FILIÈRE CLASSQIUE.



DE NOMBREUSES COMPAGNIES D'ASSURANCE PROPOSENT DES PREMIERS CONTRATS JEUNES CONDUCTEURS À DES TARIFS AVANTAGEUX

ASSURANCE



UNIQUEMENT DANS LE CAS DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE. LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMIS EST DE 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS.

HIT ACCOMPA

Chaisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous canvient (Apprentissage anticipé de la conduite. Conduite supervisée, Conduite encodrée) et mettez toutes les chances de votre de côté pour décracher le permis.

fous pouvez choisir d'en avoir plusieurs

Ils doivent être titulaires du permis B

Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
 Ils doivent être mentiannés dons le contrai signé avec l'école de conduite.





W SUIVEE, 20H MIN.
DE FORMATION
PRATIQUE A LA
CONDUITE

NOUS!

VOUS AVEZ Le Permis !



VOUS RÉUSSISSEZ L'ÉPREUNE PRATIQUE

SUIVEE 29H MIN.
DEFORMATION
PRATIQUE A LA
CONDUITE

LA CONDUITE SUPERVISEE THES CHRISISSEZ

VOUS VOULEZ
ACQUERIR
UNE EXPERIENCE
DE CONDUITE
AUDELA DES HEURES
RECLAR DES CONDUITE
RECLAR DES HEURES
ECOLE DE CONDUITE

18 ANS ET PLUS

VOUS DEVEZ AVOIR REUSSI LE CODE DE LA ROUTE

APRES UN RENDEZ-VOUS
PREALABLE, VOUS CONDUISEZ
AVEC UN ACCOMPAGNATEUR



Nous devez réussir le code de la route et l'épreuve pratique du permis B dons le codre de votre formation professionnelle. Avec l'autorisation VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME, PROFESSIONNEL de l'assureur vous pouvez conduire over un accompagnateur pendant toute la durêe de vas études. Au cours de cette période, vous devez participer à un rendez-vous pédagagique. Dès l'abentian de votre diplâme et sous réserve d'avoir 18 ans vous abrenez le permis. MENANT AUX MÉTTERS DE LA ROUTE : Muschoisissezh conduite encadrée.



Conduite supervisée

La conduite supervisée permet au candidat âgé de 18 ans au minimum, inscrit dans une école de conduite, de compléter sa formation initiale par une phase de conduite «supervisée» par un accompagnateur, afin de passer l'épreuve pratique dans des conditions plus sereines.

Pour vous inscrire, vous devez aussi avoir l'accord de l'assureur du véhicule

On peut choisir la conduite supervisée :

- soit avant le passage de l'épreuve pratique (au moment de l'inscription à l'auto-école ou à tout moment de la formation);
- soit après un échec à l'épreuve pratique.

Pour y accéder :

au moment de l'inscription à l'auto-école ou à tout moment de la formation Il faut :

- avoir réussi le code de la route;
- avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (20 heures minimum);
- avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière et obtenu l'attestation de fin de formation initiale (AFFI) figurant en annexe du livret d'apprentissage, définie par arrêté du ministre chargé de la sécurité routière;

Cette période débute par un rendez-vous préalable qui a lieu en présence de l'enseignant de la conduite, de l'élève et du futur accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite supervisée.

après un échec à l'épreuve pratique

Le candidat à la possibilité d'accéder directement à la conduite supervisée, à condition d'avoir validé lors de l'examen des compétences minimales prédéfinies.

Si les compétences minimales requises n'ont pas été validées, l'accès à la conduite supervisée reste possible dans les conditions précisées au paragraphe précédent (accès à la conduite supervisée « à tout moment de la formation »).

Déroulé de la formation

La conduite supervisée n'impose ni durée minimale, ni distance minimale à parcourir.

Quels avantages pour le candidat ?

- acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant le passage de l'épreuve pratique;
- améliorer à moindre coût ses acquis, notamment en attendant de repasser l'examen pour celui qui a échoué à l'épreuve pratique.

Attention ! Pas de réduction de la période probatoire

Contrairement à l'apprentissage anticipé de la conduite, cette formule ne permet pas de réduire la durée de la période probatoire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre trois ans sans infraction avant d'en obtenir 12. Le candidat ne bénéficie donc pas nécessairement de tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur le simulateur de Codes Rousseau.



Le simulateur vous accompagne dans les différentes étapes de l'évaluation.



Plusieurs questions à choix multiples et exercices pratiques en position arrêtée ou en circulation.





Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.
- Votre observation de l'environnement.
- Votre évaluation du risque.



iche d'évaluation de départ - l	Exem	plaire	élèv	е						
n Renseignements d'ordre	géné	eral								
Nom : EVAL							Observati	ons :		
Prénom : ALAIN										
Date de naissance : 03/09/2002										
Nationalité : française										
Test de la vue effectué : Oui	_ r	NOII								
Résultats de l'évaluation										
Expérience de conduite —	-*	*	*	*	*					
Habiletés —	-☆	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	\$		—	- 7		
Attitude à l'égard de l'apprentissage	-*	*	*	*	*)		
Attitude à l'égard de la sécurité —	-*	*	*	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	*					
Respect des consignes —	-*	*	*	$\stackrel{\leftrightarrow}{\approx}$	*					
Compéhension / Mémoire —	-*	*	*	$\stackrel{\leftrightarrow}{\approx}$	\$					
Observation / Perception —	-*	*	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	\$					
Orientation —	-*	*	*	*	*					
Respect du Code de la route	-*	*	*	*	\Rightarrow					
Trajectoires —	- ☆	$^{\lambda}$	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	\Rightarrow					
Connaissance du véhicule —	-*	*	*	*	*					
Rapport au risque	-*	*	*	*	*		0			
Démarrage / Arrêt	-★	*	$\stackrel{\wedge}{\approx}$	$\stackrel{\wedge}{\bowtie}$	\Rightarrow					
Volume de formation pré 20 h de conduite minimum sont imposées pa Proposition heures pratiques :		ementat		ır un vé	hicule à bo	ite mariuelle) Date :				
Proposition acceptée : Oui	1	Non				Proposi	ion retenue :		heures	
achet de l'auto-école						Signature	du formateur			
					•					
•							Signature des parents (pour mineurs)			
			•			Signature	de l'élève			
		.*								
	-	•								

Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

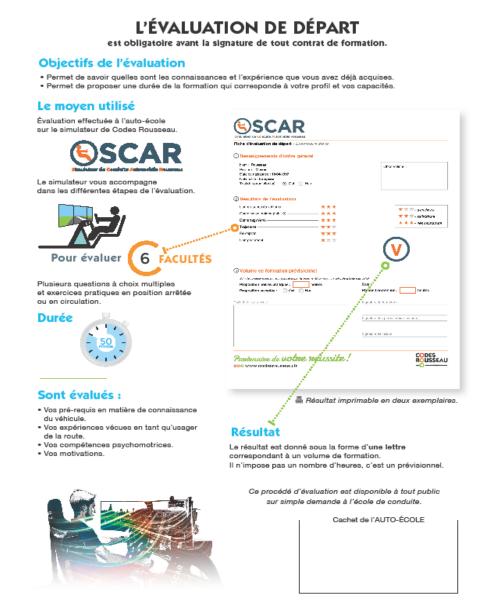
🗏 Résultat imprimable en deux exemplaires.

CRITERE 2.2 MODALITES DE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Un diagnostic préalable est réalisé sur la base d'une évaluation initiale (OSCAR 2).

(Le nom et le numéro d'autorisation d'enseigner de l'enseignant sont mentionnés manuellement dans la case observation.)

Il permet d'identifier les besoins du bénéficiaire :



Notre structure ne dispose pas de véhicules spécifiques aux situations de handicap.

Nous avons la possibilité de vous rediriger vers des auto-écoles spécialisées :

http://www.ceremh.org/espace-automobile_base-auto-ecoles-adaptees.html